eva

PÔLE
ENVIRONNEMENT
VILLE
ARCHITECTURE
DIGITAL

aDig

CONDUIRE UN PROJET DE CONSTRUCTION ET/OU D'AMENAGEMENT EN ZONE INONDABLE

Contexte

Les terrains inondables des cours d'eau représentent des zones attractives, tant en termes d'aménités paysagères que du fait de leur positionnement à proximité d'axes d'échanges. Des aménagements et constructions peuvent y être envisagés, sous certaines conditions, à intégrer dès le début du projet. Cette formation propose d'identifier les contraintes et opportunités à considérer dans ce type de projet, afin de donner aux acteurs concernés les outils pour développer leur projet en cohérence avec le territoire.

Objectifs

Être en mesure de définir et valider une opportunité de projet, intégrant réduction de la vulnérabilité et gestion des risques
Piloter et coordonner un projet d'aménagement en terrain inondable, en s'entourant d'une équipe d'experts

Capacités ou compétences professionnelles visées

- Disposer d'une compréhension globale des enjeux de la construction en zone inondable
- Maitriser les stratégies pour des aménagements résilients
- Favoriser le développement de la culture du risque dans le projet

Publics visés

Maître d'ouvrages, conseillers et assistants des maîtres d'ouvrage, aménageurs, maîtres d'œuvre (architectes, paysagistes, ingénieurs…)

Prérequis

Être sensibilisé aux problématiques du développement durable par ses expériences professionnelles ou par une formation.

Durée : **1 jour (8 heures de formation)**

Intervenant : **Marion TRAPU,** Ingénieure généraliste hydraulique fluviale (setec hydratec)

Modalités pédagogiques

Groupe de 7 à 16 stagiaires, formation en présentiel, salle de formation équipée (vidéoprojecteur, écran, paperboard, connexion wifi à internet). Alternance entre présentation de concepts par le formateur et de mise en application par les apprenants sous forme d'études de cas concrets, proposés et encadrés.
Support pédagogique remis aux participants sous format numérique à l'issue de la formation.

Modalités de suivi et d'appréciation

Feuilles d'émargement par ½ journée de formation permettant de suivre l'assiduité des stagiaires.
Questionnaire de satisfaction. Certificat de réalisation et attestation individuelle de fin de formation.

Modalités d'évaluation

Exercices encadrés permettant d'apprécier l'acquisition des apprentissages dispensés.
La validation est obtenue à partir de 12/20

Dates : **LUNDI 24 JUIN 2024**

Tarif : **Plein tarif 500 € HT / Demandeur d'emploi 450 € HT (TVA à 20%)**

possibilité de prise en charge (OPCO EP, FIF-PL, AGEFICE, ATLAS, AKTO, AFDAS, AIF POLE EMPLOI, etc.)

Lieu de formation

Les Récollets
150 rue du faubourg St Martin
75010 PARIS

Détail du programme :
CONDUIRE UN PROJET DE CONSTRUCTION ET/OU D'AMENAGEMENT EN ZONE INONDABLE

Horaires : 9h00-13h00 / 14h00-18h00 (1h de pause pour le déjeuner)
Heures indicatives : Les participants sont invités à ne pas quitter la salle avant la fin de la séance

MATIN

Comprendre le territoire - Anticiper et intégrer le risque inondation : outils de connaissance et de prise en compte du risque

Les grandes typologies de crue
Perspectives dans un contexte de changement climatique
Les caractéristiques hydrauliques spécifiques à prendre en compte

S'ancrer au territoire

Les dynamiques locales à prendre en compte
-Démarches cadre (PGRi, TRI, PAPI)
-Les acteurs incontournables
Comment être informé des risques de crue

S'orienter dans la politique globale

Le PPRi : comprendre la cartographie des aléas, du zonage réglementaire, et le règlement
Doctrine DRIEE / SDAGE et maintien du volume inondable
PLU (CES, règles d'urbanisme)
Charte d'engagement pour concevoir des quartiers résilients en Ile-de-France

Financer le projet

Fonds de Prévention des Risques Naturels Majeurs

APRES-MIDI

S'adapter

De la parcelle au bâtiment
Quelles mesures en fonction de la typologie et de l'usage du bâtiment
-Choix des matériaux, organisation des réseaux
-Mesurer la plus-value de l'adaptation des bâtiments (réduire les conséquences de l'inondation telles que perte de stock ou perte de productivité, accélérer le retour à la normale)
-Matérialiser le risque pour préserver la culture du risque
-Et dans les bâtiments existants
Anticiper le fonctionnement du site en crise / le retour à la normale

Cas pratique

Echanges et questions

Conclusion : Quelques règles pour conduire un projet d'aménagement en zone inondable